

## **Séance du Conseil Communal no 10/2021 du 13.12.2021**

Présences :

Le bourgmestre            Marc LIES CSV  
Les échevins                Diane ADEHM, Georges BECK, Romain JUNCKER, CSV  
Les conseillers             Robert LEVEN, Jean THEIS, Guy Wester, CSV  
                                     Myriam FEYDER, Claude LAMBERTY (DP), Henri PLEIMLING, DP  
                                     Carole GOERENS, Marie-Lyne KELLER, Roland Tex, Déi Gréng,  
                                     Rita VELAZQUEZ, LSAP  
Excusée :                     Anne Huberty (mandataire: Guy Wester)

### **Séance à huis clos**

#### **Point 1**

#### **Séance publique**

#### **Désignation d'un local pour les réunions du conseil communal ;**

Les conseillers ont unanimement décidé de se réunir dans le foyer du CELO pour la séance du conseil communal.

### **Séance à huis clos**

#### **Point 2. Personnel – nomination provisoire d'un fonctionnaire communal dans le groupe de traitement D2, sous-groupe à attributions particulières, fonction de l'agent municipal ;**

Dans une séance à huis clos les conseillers ont nommé provisoirement Steve Ackels dans le groupe de traitement D2, sous-groupe à attributions particulières, fonction de l'agent municipal.

#### **Séance publique**

#### **Point 3.**

#### **Approbation du projet définitif détaillé relatif à l'aménagement de la place « Bellevue » au château de Hesperange ;**

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé le projet définitif détaillé relatif à l'aménagement de la place « Bellevue » au château de Hesperange.

Le plateau sera aménagé en deux zones distinctes. La première consiste en un « écran vert » non accessible au public où la végétation est contrôlée mais ne fait pas l'objet de grandes

interventions. Pour la deuxième zone, il s'agit de créer un plateau aménagé et accessible au public. Le choix a été fait de créer une place minérale, mais perméable, grâce à la pose de dalles avec des joints engazonnés. Les deux zones seront délimitées par un garde-corps courbe qui épouse les lignes du terrain. Les accès se feront par deux escaliers. Le premier sera un nouvel escalier droit et le deuxième consistera en la transformation de l'escalier existant. Cela permettra de conserver l'ancien escalier sous les nouvelles marches.

#### Point 4

##### Finances :

##### a) Vote du budget rectifié de l'exercice 2021 et du budget de l'exercice 2022 ;

Le rapporteur Guy Wester a présenté les chiffres clés du budget 2022 :

##### Dépenses extraordinaires

	Compte 2020	Rectifié 2021	Budget 2022
SERVICES GENERAUX DES ADM. PUBLIQUES	3 590 333 €	3 227 000 €	1 565 000 €
PROTECTION SOCIALE	218 281 €	48 365 €	65 715€
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	16 891 €	145 000 €	- €
AFFAIRES ECONOMIQUES	556 386 €	540 000 €	1 705 000 €
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	241 178 €	3 355 000 €	4 060 000 €
LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	6 165 854 €	12 029 500 €	15 018 000 €
SANTE	55 556 €	144 443 €	300 000 €
LOISIRS, CULTURE ET CULTTE	6 184 752 €	11 230 000 €	15 255 000 €
ENSEIGNEMENT	9 897 337 €	20 850 000 €	9 864 000 €
<b>DEPENSES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>26 982 578 €</b>	<b>51 364 865 €</b>	<b>47 767 715 €</b>

##### Recettes extraordinaires

	Compte 2020	Rectifié 2021	Budget 2022
SERVICES GENERAUX DES ADM. PUBLIQUES	19 307,00 €	2 382 000,00 €	18 382 310,00 €
PROTECTION SOCIALE	- €	2 869 966,00 €	50 000,00 €

ORDRE ET SECURITE PUBLICS	- €	171 758,00 €	- €
AFFAIRES ECONOMIQUES	152 147,00 €	189 000,00 €	497 000,00 €
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	287 700,00 €	250 000,00 €	250 000,00 €
LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	4 706 690,00 €	7 266 128,00 €	10 316 161,00 €
LOISIRS, CULTURE ET CULTURE	1 484 400,00 €	4 051 419,00 €	2 164 910,00 €
ENSEIGNEMENT	2 898 101,00 €	8 884 003,00 €	1 556 396,00 €
<b>RECETTES EXTRAORDINAIRES</b>	<b>9 579 344,00 €</b>	<b>26 363 350 €</b>	<b>33 983 666 €</b>

#### Recettes ordinaires

	Compte 2020	Retifié 2021	Budget 2022
SERVICES GENERAUX DES ADM. PUBLIQUES	47 374 074 €	54 315 878 €	53 062 409 €
PROTECTION SOCIALE	1 479 196 €	2 198 933 €	2 081 500 €
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	629 692 €	120 000 €	120 000 €
VENTE D'ENERGIE	246 189 €	250 455 €	287 000 €
AFFAIRES ECONOMIQUES	246 189 €	250 455 €	287 000 €
LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	3 305 347 €	3 549 500 €	3 594 000 €
SANTE	450 089 €	253 500 €	383 500 €
LOISIRS, CULTURE ET CULTURE	808 039 €	889 200 €	1 016 100 €
ENSEIGNEMENT	52 890 €	30 000 €	30 000 €
<b>RECETTES ORDINAIRES</b>	<b>58 024 090 €</b>	<b>65 578 243 €</b>	<b>64 239 508 €</b>

#### Dépenses ordinaires

	Compte 2020	Rectifié 2021	Budget 2022
SERVICES GENERAUX DES ADM. PUBLIQUES	8 985 477 €	9 696 599 €	10 968 439 €
PROTECTION SOCIALE	5 190 141 €	6 477 626 €	7 091 370 €
ORDRE ET SECURITE PUBLICS	1 168 907 €	1 310 538 €	1 617 329 €
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	3 371 054 €	4 596 829 €	5 227 900 €
LOGEMENTS ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS	10 269 718 €	11 811 450 €	12 497 900 €

SANTE	168 842 €	230 000 €	340 000 €
LOISIRS, CULTURE ET CULTTE	4 768 907 €	5 809 000 €	6 794 000 €
ENSEIGNEMENT	3 851 548 €	4 831 700 €	5 374 950 €
<b>DEPENSES ORDINAIRES</b>	<b>38 765 075 €</b>	<b>45 752 763 €</b>	<b>51 071 687 €</b>

Roland Tex

Le montant des recettes relatives à l'impôt commercial dans le budget 2021 était de 1.200.000 € supérieur par rapport à l'année 2020 alors que le montant inscrit dans le budget rectificatif 2021 correspondait à nouveau au montant initial de l'année précédente. En ce qui concerne les frais relatifs au service nettoyage pour les maisons relais et foyers scolaires ceux-ci ont augmenté de 375.000 €. Le montant prévu pour les subventions écologiques n'a guère été utilisé. Quelles en sont les raisons? Un des objectifs du pacte pour le climat est celui de protéger les forêts en Amazonie. Or cet objectif est ignoré dans le budget. La crise financière dûe au covid tant redouté n'est pas devenue réalité. Le gouvernement a bien géré la situation. Les communes en profitent. Les réserves financières de la commune ont malheureusement diminué et les projets ont avancé trop lentement alors que les prix ont augmenté de façon considérable. Le fait que la commune fait de nombreux efforts dans le domaine du logement subventionné est positif. Une politique dans le domaine de l'environnement et du climat devrait être de rigueur pour le collège échevinal notamment en ce qui concerne la biodiversité. Malheureusement celle-ci est trop négligée. Même si la commune de Hesperange est devenue membre du syndicat SIAS, des actions concrètes manquent. La commune est propriétaire de différentes parcelles de terrain sur lesquelles coule l'Iziger Bach. Profitons-en pour renaturer les terrains. La commune doit faire davantage d'efforts quant aux biotopes et devrait se faire conseiller par des experts du SIAS. Pour y remédier, il faudrait mettre en place un plan d'action environnemental et un service écologique pour la mise en oeuvre des mesures qui en découlent.

Rita Velazquez

Je souhaiterais l'organisation de réunions supplémentaires de la Commission des Finances au cours de l'année ce qui permettrait d'analyser l'évolution du budget et des frais réels dépensés l'année précédente, notamment les frais de fonctionnement des bâtiments, les frais de sous-traitance, les projets de logement, les frais de personnel, les frais relatifs à la culture, les subsides .... J'aurais souhaité une discussion au sein du conseil communal sur les effets de la pandémie et ses conséquences. Je propose d'augmenter le montant prévu pour le "Centbuttek" de 10.000 € à 20.000 €. Un montant de 255.000 € est prévu dans le budget rectificatif pour le "Beach Club" alors que celui-ci a dû fermer les portes après les inondations.

Le montant de 65.000 € est prévu pour le bassin de rétention dans la rue du Camping à Alzingen. Pourrais-je avoir des explications? En ce qui concerne le détournement de fonds publics, j'aimerais connaître le montant total de la fraude et savoir quand l'argent va être remboursé. Je voterai contre le budget rectifié 2021 et le budget 2022.

Myriam Feyder

Le budget ordinaire rectifié de 2021 dispose d'un excédent de 19,8 mio moins la reprise du fonds de réserve de 3,7 mio. L'excédent final s'élève donc à 16,1 mio. Pour l'année 2022 cet excédent s'élèvera à seulement 13,1 mio. Il est clair que la situation financière de la commune dépend en partie des dotations de l'État. Personne ne peut prédire quelles seront les évolutions souvent imprévisibles des prix sur les marchés. Aucune amélioration de la situation n'est à prévoir avant 2025. Un budget doit être établi de façon flexible. Or les dépenses dans le budget 2022 augmentent de 6 mio. Dans le futur, les dépassements de devis doivent absolument être évités. Les offres dans le domaine social doivent être renforcées. Une assistante sociale supplémentaire avec une demie –tâche sera engagée à l'office social. N'est-il pas opportun d'engager cette personne à temps plein, la commune prenant en charge l'autre moitié du salaire? La commune de Hesperange est certifiée "or" dans la cadre du pacte climat. Or, les citoyens ne s'en rendent pas forcément compte. Faisons-les participer activement! Le parking écologique "Weischbaendchen" en construction à Fentange n'a rien d'écologique. Le terrain se trouve en zone inondable. À Hesperange, "Um Schlass" deux arbres sur une aire de jeux ont été enlevés. Une compensations des deux arbres a eu lieu, mais ces derniers ne remplissent pas les mêmes critères. L'évolution négative du budget ordinaire et le mauvais choix des dépenses font que le parti DP ne votera pas en faveur de ce budget.

Jean Theis

Le problème du logement nous concerne tous. 38 logements et 14 maisons ont été érigés par la commune en collaboration avec SNHBM au lotissement Rothweit II. La commune a en outre y fait construire une résidence avec 15 logements sociaux et 5 locaux commerciaux. Tous ces logements seront achevés en 2022. Il est également prévu d'y construire 14 logements intergénérationnels. 50 logements à la Place Pol Jomé et 11 logements à Howald, rue des Scillas seront réalisés prochainement. Lorsqu'en 2023, les travaux relatifs à la gare ferroviaire avec connexion aux tramways seront achevés, il serait opportun de mettre en place un bus communal pour conduire les habitants aux pôles d'échange. Au niveau de la culture, il faut citer les nombreuses offres et spectacles organisés au CELO et au parc communal. Le nouveau centre civique pourra être mis à disposition aux associations locales pour organiser leurs événements et festivités. En 2022, le programme "Hesper Kultursommer" fêtera son 10e anniversaire. A cette occasion nous souhaitons organiser

quelques événements phares: exposition "HespArt, Classik Am Park, concert "Münchener Freiheit.... Les subsides pour les associations locales ont été augmentés de 100 %. Le subside jeunes pour un montant total de 13.510 € à été attribué à 193 jeunes gens méritants dans le domaine de la culture. Quelque 100.000 € ont été investis au niveau des associations sportives. Sont concernés 1.416 jeunes sportifs. Le nouveau hall sportif au Holleschbiereg ouvrira ses portes fin 2022. Les deux clubs de football avec leurs très nombreux jeunes joueurs auront besoin davantage de terrains d'entraînement. Des aménagements doivent être faits en ce qui concerne les installations du Stade Alphonse Theis. Dans le domaine du tourisme, les infrastructures du camping doivent être rénovées. Le nouvel ascenseur sur la Place Pol Jomé et la Place Belle-Vue nouvellement aménagée près du château à Hesperange constitueront un atout touristique. Il en est de même pour le parc communal et les nombreuses pistes de vélo. À moyen terme, il serait intéressant pour la commune d'adhérer à l'Office Régional du Tourisme et de mettre en place un office du tourisme au camping à Alzingen.

Carole Goerens

Il est compliqué de commenter et d'évaluer le budget surtout quand on ne connaît pas le chiffre réel des recettes et dépenses effectuées au cours de l'année. La crise du covid a fait que les commandes ont été retardées et que les prix ont augmenté. Pour ces raisons une réévaluation régulière du budget s'avère indispensable. Le fonds de réserve a été épuisé. Pour équilibrer le budget, un crédit de 18,25 mio a été inscrit au budget, un surplus de 5 mio par rapport à l'année précédente. De nombreux projets importants ont été entamés. Ces infrastructures une fois achevées engendrons des frais d'entretien et de fonctionnement que l'on retrouvera régulièrement dans le budget. La mise en place d'un système de contrôle et de gestion des frais courants aurait été envisagée pour avoir une vue globale sur ces dépenses. Où en sommes-nous? Je me félicite du nombre important de logements sociaux en planification. Continuons sur cette voie. En raison de circonstances malheureuses, certains habitants nécessiteux doivent être logés de façon provisoire. D'un autre côté, bon nombre de résidents sont obligés de quitter la commune faute de logements abordables. Continuons à collaborer avec le fonds de logement et la SNHBM. N'abandonnons pas non plus le projet "épicerie sociale". Notre commune est en progression constante. La population augmente, raison pour laquelle des solutions doivent être trouvées au niveau des crèches. Une crèche forestière pourrait faire partie de la solution. Le projet à Itzig, Predigerberg ne doit être laissé tomber. Un lancement de concours d'architecte pour l'agrandissement du CIPA a Howald prévu en 2022 fait que le projet tarde à être réalisé. Aussi faut-il promouvoir la construction de logements pour seniors et des logements intergénérationnels. Je relance mon appel qui consiste à établir une liste de projets prioritaires à réaliser à court terme. Aucune aide financière aux entreprises n'est prévue pour 2022 dans le cadre de la crise covid alors que la crise est loin d'être terminée. Je me félicite du projet "cimetière forestier" prévu à Itzig.

Claude Lamberty

Chaque mesure et investissement doit être mûrement réfléchi avant d'être effectué en ce temps de crise notamment pour garantir une qualité de vie élevée au niveau communal. Des priorités doivent être définies, car des phénomènes imprévus peuvent à tout moment se produire. Le budget est établi de façon claire et précise. La commune de Hesperange est en pleine croissance. Les infrastructures doivent y être adaptées. Je me soucie de l'état actuel des réseaux souterrains. Un renouvellement de la canalisation souterraine s'impose. Ces travaux sont coûteux, parfois dérangeants et non populaires, mais indispensables au bon fonctionnement de la fourniture d'eau. Ce poste important n'est pourtant pas prévu dans le budget. Une augmentation de la population locale entraîne des pénuries au niveau des places disponibles dans les bâtiments scolaires notamment à Howald. Des solutions doivent rapidement être trouvées quant au site du Tennis Howald. Il s'agit du seul et unique club de sport à Howald, la localité la plus peuplée de la commune avec plus de 5000 habitants. En ce qui concerne le problème du trafic, on pourrait y remédier en partie en instaurant des petites unités de transport sur le territoire de la commune pour les trajets courts tel qu'un City Bus, Flexibus ..... Tout doit être fait pour réduire le trafic avant la réalisation du contournement. Priorité absolue doit être donnée aux associations locales qui assument un rôle extrêmement important aussi bien dans le domaine social qu'éducatif. Les investissements sont indispensables au bon fonctionnement de notre société. Les dépenses prévues dans le budget doivent être effectuées de façon contrôlée et ciblée. Le service "communication" de la commune devrait être élargi pour informer davantage la population.

Robert Leven (CSV)

La crise climatique fait des ravages. Le sort de notre planète est entre les mains des hommes politiques. Le budget reflète la volonté politique du collège échevinal. Dans la commune de Hesperange le nombre d'installations photovoltaïques augmente constamment. Notons aussi que la commune achète exclusivement de l'électricité verte. L'audite du pacte climat nous confirme que nous sommes sur la bonne voie. Les nouvelles constructions telles que le bâtiment scolaire à Howald, rue du Couvent sont dotées de technologies écologiques modernes. Le contrôle de la consommation d'énergie se fait par EnerCoach, un outil qui permet de saisir, d'illustrer et d'analyser efficacement la consommation d'énergie et d'eau, ainsi que les émissions en CO2 des bâtiments fonctionnels et équipements communaux. Le nouveau pacte climat 2.0 prévoit des mesures pour orienter les communes efficacement vers une politique durable dans les domaines de l'énergie, de la lutte contre le changement climatique et de la mobilité.

Le projet "Naturgaart Kiermert" à Itzig prévoit de valoriser et de promouvoir la cultivation des légumes et fruits biologiques. L'organisation des zones de protection d'eau potable se

fait par le SIAS dont la commune de Hesperange est membre depuis peu. La renaturation des ruisseaux est une mesure de protection contre les inondations et parallèlement une mesure écologique. Tout doit être mis en oeuvre pour favoriser le principe de l'économie circulaire. Les poubelles de la commune sont dotées d'un chip pour réduire les déchets. Cette réduction ne serait cependant réalisable sans le centre de recyclage à Itzig. Pour remédier au problème du trafic, la mise en place du contournement doit être réalisée le plus rapidement possible. Néanmoins les projets dans le domaine de la mobilité avancent: la mise en place de 5 pistes de vélo, le support de mobilité électrique, la mise en place de lignes de bus, le Pedibus, les mesures de réduction de trafic dans les quartiers .... Citons aussi le réseau de canalisation, les bassins d'orage et de rétention, la station d'épuration ... Je me félicite du budget 2022 qui contient de nombreuses mesures dans le domaine de l'environnement et de l'écologie.

Marie-Lyne Keller (déi gréng)

Nous nous félicitons des projets suivants prévus dans le budget 2022: le cimetière forestier à Itzig, des mesures d'apaisement de trafic, notamment à Fentange et à Itzig et la mise en conformité de certains passages pour piétons. A souligner aussi les 280.000 € prévus pour quatre stations de VélHo ainsi que les trois pistes de vélo Itzig-Contern, Itzig – Alzingen et Itzig – direction Alzette. De nombreux efforts ont été réalisés dans ce domaine. Le problème de l'excès de vitesse à certains endroits subsiste. Tout doit être mis en oeuvre auprès des instances administratives responsables pour mettre en place des mesures de limitation de vitesse à Itzig, rue de Hesperange et à Hesperange, rue d'Itzig. (p.ex. des feux de signalisation qui se mettent au vert en cas d'approche d'un véhicule ou la réduction de la vitesse à 30 km/h pour les véhicules supérieurs à 3,5 t). Réfléchissons à l'aménagement d'un "shared space" comme prévu à Hesperange pour d'autres localités de la commune. De nouveaux chemins doivent être mis en place dans les zones d'activité, les entreprises doivent être conseillées dans le domaine de la gestion des parkings, de la connexion au réseau ferroviaire et dans la mise en place d'initiatives qui réduisent le trafic. Le réaménagement du centre de Hesperange devrait donner lieu à un concept général dans le domaine des pistes cyclables reliant toutes les localités de la commune entre elles. Le parti "déi gréng" souhaite promouvoir davantage les commerces de proximité. Des produits locaux pourraient être proposés dans ces magasins évitant aux clients des trajets longs et parfois périlleux. Évitions de démolir systématiquement des infrastructures existantes pour les renouveler ensuite. Les enfants et jeunes de la commune doivent être davantage intégrés dans la vie communale. Tous les projets mettant en avant la nature et la forêt doivent être promus notamment la mise en place d'une crèche forestière.

Henri Pleimling

Nous nous félicitons du projet “cimtetère forestier”.

Les procédures sont généralement beaucoup trop longues. Des articles budgétaires sont régulièrement alimentés sans que l'on en fasse usage. Certains devis de projet sont systématiquement dépassés. La raison n'est pas uniquement la hausse des prix des matériaux de construction, mais également les longues durées et périodes entre la réalisation du devis et la construction de l'infrastructure. Nous sommes d'avis qu'il n'appartient pas au collège échevinal de jouer le rôle de maître d'ouvrage. Cette tâche doit être confiée à un prestataire externe à moins que le collège échevinal prévoie une collaboration avec des entreprises privées. Nous soutenons la réalisation et la mise en place des infrastructures sportives, mais dans la mesure du raisonnable. Afin de participer à une transition énergétique, de promouvoir les énergies renouvelables et la production locale, nous devons mettre en place davantage d'installations photovoltaïques. À cette fin des terrains doivent être mis à disposition.

Marc Lies

L'objectif de l'établissement d'un budget est de veiller à la situation saine des finances. Le montant de l'impôt commercial a été inscrit dans le budget selon les recommandations énoncées dans la circulaire budgétaire ministérielle. En ce qui concerne les investissements, de nombreux projets d'infrastructures ont été et vont être entamés sans devoir faire recours à un emprunt. Les recettes 2020,2021 et 2022 provenant de l'État ont diminué de quelque 20 mio tandis que la participation financière de l'État au niveau des recettes se chiffre à 80 % du montant global du budget. L'excédent budgétaire s'élève à 20 mio , un montant qui reste stable par rapport aux années précédentes. Cet excédent fait que nous disposons de marges de manœuvre suffisantes pour réaliser des investissements dans les années à venir. Les investissements pourront être réalisés sans nouvel emprunt sous condition cependant que les subsides étatiques nous proviendront dans les délais. La dette communale s'élèvera fin 2022 à 800.000 €. Il est par contre inévitable que des crédits supplémentaires doivent être sollicités dans le futur.

Le nettoyage des locaux de l'école et de la maison relais à Alzingen est réalisé par une société externe. Ces frais sont pris en compte dans le décompte de fin d'année pour les maisons relais. En ce qui concerne le pacte climat, la commune de Hesperange a remporté la certification Gold, la plus haute distinction décernée pour les activités municipales en matière d'énergie et de protection du climat au niveau européen. Elle gratifie les communes qui atteignent au moins un score de 75 % et font ainsi preuve d'un engagement exemplaire pour un avenir énergétique durable. Entretemps la commune a atteint le score de 83 %.

La commune de Hesperange est récemment devenue membre du « Syndicat intercommunal à vocation multiple – SIAS ». Des efforts doivent certes encore être effectués dans le domaine de la protection de l'environnement, mais n'oublions pas que de nombreuses actions et initiatives ont déjà été réalisées. Malheureusement, souvent, les avis et autorisations de la part des instances ministérielles se font attendre.

Néanmoins, le budget 2022 se caractérise par de nombreuses mesures et dépenses écologiques et favorables à la protection de l'environnement dans un souci de cohérence et d'efficacité.

La commune prendra en charge une demi-tâche d'une personne nouvellement engagée à l'office social. Il serait cependant souhaitable que l'État participe davantage aux financements du fonctionnement des offices sociaux en général.

La commune de Hesperange participe non seulement financièrement mais également matériellement au fonctionnement des Cent Buttek.

Le montant important prévu pour le Beach Club figurant dans le budget s'explique par les dégâts causés par les inondations.

Deux bassins de rétention à Alzingen resp. à Howald sont en phase de planification.

L'entretien des bâtiments engendre le budget de façon considérable. Un listing sur les couts d'entretien des maisons relais a été effectué récemment. Il en est de même pour les frais de nettoyage. La commune dispose ainsi d'une vue d'ensemble sur les frais de fonctionnement de ses infrastructures.

En ce qui concerne le logement, quelque 100 mio ont été dépensés les trois dernières années dont 20 % à 25 % pour l'acquisition d'immeubles, de terrains ainsi que pour le financement des travaux d'infrastructures du PAP Rothweit à Alzingen. Plus ou moins la moitié des 20 % à 25 % est remboursée par l'État sous forme de subside.

La commune joue le rôle de promoteur en ce qui concerne la construction de 6 maisons au Holleschbiereg car aucun promoteur public n'a pu être trouvé.

Une crèche forestière est envisagée d'être mise en place à Itzig au lieu-dit Predigerberg dans le cadre du PAP qui sera réalisé pour le fonds de logement.

La commune met à disposition un terrain à Alzingen au lotissement Rothweit II pour la construction d'une "résidence intergénérationnelle". Caritas qui est en charge du projet doit présenter les plans. Malheureusement, le projet tarde à être réalisé.

Des renouvellements d'autres réseaux routiers pourraient être effectués à l'occasion des travaux de canalisation, raison pour laquelle il est essentiel de collaborer avec tous les acteurs concernés.

Il est clair que tout sera mis en œuvre pour mettre en place des commerces de proximité. Une épicerie est notamment prévue à Alzingen au lotissement Rothweit II.

Un concours d'idées a été lancé en ce qui concerne l'agrandissement du CIPA Howald. Le lauréat sera choisi dans les semaines à venir.

Diane Adehm

Des investissements importants ont été effectués dans le domaine du sport. À chaque fois qu'un bâtiment scolaire a été construit, une infrastructure sportive adéquate est allée de pair. Ces infrastructures peuvent être mises à disposition sans problème par les associations sportives locales en soirée et le weekend. 230.000 € sont inscrits dans le budget pour les subsides dans le domaine du sport. Un subside est distribué à raison de 70 €/jeune sportif inscrit dans une association locale. Un coordinateur sportif a récemment été engagé par la commune. Celui-ci doit nouer des contacts avec le monde sportif local pour coordonner des actions, initiatives et projets. En ce qui concerne les infrastructures sportives, il faut savoir que le nouveau hall sportif ouvrira ses portes dans un proche avenir ce qui permettra à la commune d'offrir éventuellement des cours pour adultes et autres activités non encore proposées par les associations. Au niveau de la culture, des subsides pour un montant total de 60.000 € sont inscrits dans le budget. Le CELO, le centre Nicolas Braun à Hesperange, l'église de Hesperange et le centre civique en construction se prêtent pour l'organisation d'événements culturels. Il est prévu de valoriser davantage le parc communal en organisant des événements culturels importants tels que le "Classic am Park" ou le concert "Münchener Freiheit".

Divers événements sont prévus pour jeunes et enfants au cours de l'année, notamment une série de concerts organisée par l'école de musique et le "Rock am Park" au parc communal.

120.000 € sont prévus dans le budget pour la mise en place d'un cimetière forestier à Itzig. Une partie du cimetière sera destinée à la dispersion des cendres et une autre partie au dépôt des cendres au pied des arbres. Un abri, des places de parking et des tableaux reprenant les noms des défunts seront installés sur le site. Un système de navette pourrait éventuellement être proposé aux participants d'une cérémonie d'adieu.

En ce qui concerne la crèche forestière, celle-ci sera mise en place à Itzig au lieu-dit Predigerberg une fois le PAP réalisé pour le fonds de logement.

Les enfants dans les écoles et maisons relais participent régulièrement à des activités en forêt. On pourrait envisager la mise en place d'une salle de classe forestière. Nous sommes à la recherche d'un endroit adéquat.

Georges Beck

Les travaux de renaturation à Itzig, Cite Bernard Simminger ont été vitaux pour éviter des inondations en continu. En ce qui concerne les terrains autour de la Izeger Bach ainsi qu'à d'autres endroits, un bureau d'études a été mandaté pour coordonner les travaux sachant que de nombreuses parcelles de terrain appartenant à différents propriétaires sont concernées. Il est prévu de renaturer des terrains entre le centre de Hesperange et le centre d'intervention CGDIS dans le cadre de l'aménagement de la piste de vélo entre Hesperange et Itzig. La somme de 65.000 € figure dans le budget pour construire un nouveau bassin de rétention à Alzingen, respectivement pour aménager les installations du camping. En ce qui concerne l'ascenseur prévu sur la Place Pol Jomé à Hesperange, le choix est tombé sur un

projet d'envergure moyenne. N'oublions pas que les infrastructures telles que l'escalier, plateforme, etc... doivent de toute façon être réalisées. Des dimensions plus petites de l'ascenseur ne font pas chuter le prix de façon significative. Le parking à côté de l'église à Fentange va être réglementé pour effectuer des contrôles et gérer le fonctionnement. Le parking écologique à Fentange est réalisé avec des matières drainantes. Les chemins d'accès doivent par contre être stabilisés et sont en bitume.

Les arbres sur l'aire de jeux à Hesperange, Ceinture Um Schlass ont dû être coupés pour des raisons de sécurité.

Un City Bus va être mis en place pour conduire les habitants des quartiers à la gare à Howald sachant que le réseau RGTR va profondément être changé à partir du 15 septembre de l'année prochaine.

Les travaux de remplacement des réseaux de canalisation sont extrêmement importants et coûteux, mais impopulaires, car ils causent des inconvénients aux résidents. Les travaux routiers dans la route de Thionville à Hesperange auraient pour effet des perturbations importantes du trafic, raison pour laquelle il faudra attendre le meilleur moment possible. Des travaux routiers sont prévus dans la rue de Bettembourg, rue Hobuch et la rue Pierre Anen à Fentange, la rue des Près à Itzig et la rue Josy Haendel à Alzingen.

Dans la rue de Hesperange à Itzig et la rue d'Itzig à Hesperange l'Administration des Ponts&Chaussées nous a expliqué vouloir attendre pour mettre en place des mesures d'apaisement du trafic. Le fait d'installer des feux de signalisation qui se mettent au vert lors de l'approche d'un véhicule n'est pas autorisé au Luxembourg. Il en est de même pour une limitation de vitesse à 30 km/h pour les véhicules > 3,5 t.

Il est compliqué de mettre en place un "shared space" à Itzig vu la densité du trafic.

Un concept général pour toute la commune sera mis en place en ce qui concerne le réseau des pistes cyclables.

Certains montants du budget ne sont pas utilisés en raison des délais extrêmement lents pour recevoir les autorisations relatives à l'exécution de travaux.

Romain Juncker

De nombreux projets et événements ont eu lieu cette année: Café de Babel, cours de langue pour familles avec enfants, soutien scolaire, collecte de vêtements pour les gens qui sont dans le besoin, fourniture d'équipements sportifs à 25 enfants, exploration du monde, Fête de l'Amitié et le Hesper Welcome day. Dans le cadre du "vivre ensemble", un questionnaire élaboré avec le Cefis a été distribué aux associations locales. Le Collège des Bourgmestres et Echevins va signer le "Pakt vum Zesummeliewen" qui remplacera le plan communal d'intégration. Avec ce pacte ils s'engagent à mettre l'accent sur la participation, l'inclusion et la communication au niveau local. Dans le cadre de ce nouvel engagement, il compte

aussi sur les citoyens à savoir jeunes et personnes âgées, nouveaux arrivants et résidents établis, non-Luxembourgeois et Luxembourgeois. Dès lors, la commune mettra en place des actions visant le Vivre Ensemble au profit de tous ses citoyens. Début 2022, le nouveau Club Senior ouvrira ses portes au centre Jean-Pierre Thoma à Alzingen. Un nouveau réseau social des voisins sera mis en place prochainement. Il s'agit du réseau Hoplr. Hoplr est un réseau fermé, limité aux habitants d'une même commune. Tous les membres d'un groupe sont voisins, de près ou de loin. Les discussions et les échanges qui s'y font sont donc essentiellement centrés sur la vie locale. L'objectif premier est justement de favoriser l'entraide et la cohésion sociale. On peut s'y présenter, consulter la liste des voisins proches, solliciter de l'aide, s'échanger des infos, proposer ses services (sans démarche commerciale)...

L'école de musique offre une panoplie d'activités très variées pour enfants et jeunes. Les enseignants sont très motivés et engagés. Je me félicite du bon fonctionnement de l'école de musique.

Trois sujets sont actuellement au coeur des activités organisées par la maison des jeunes: la santé, le relationnel et la transition école fondamentale-lycée-travail. De nombreux entretiens tournent autour de ces sujets. Des projets ayant pour objet "l'acceptance" et "jeunes parents en galère" seront prochainement mis en place. Les jeunes qui, en été, n'ont pas pu effectuer leur travail de surveillance au Beach Club en raison des dégâts causés par les inondations ont tous été engagés dans les services communaux. N'oublions pas les projets "soutien scolaire" pour les enfants de réfugiés ainsi que l'initiative "Hesper beweegt sech" dont les responsables ont affecté un travail remarquable en ce temps de crise.

Avec 8 voix pour et 7 voix contre les conseillers ont approuvé le budget rectifié de l'exercice 2021 et le budget de l'exercice 2022.

#### **b) Approbation de titres de recettes ;**

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé les titres de recette suivants :

50,60 €	recette WC public
2.106 €	vente de ferraille
14.364,31 €	décompte 2020 « Hesper beweegt sech »
2.131,72 €	concerts « école de musique, exploration du monde, fête de l'amitié, Yoga, David Ianni »
6.612 €	recettes diverses
	Refacturation copeaux de bois (3.225 €)
	Forfait ambiance jardin (2x1.500 €)

Remise en état d'une borne (105 €)

Remise en état d'un lampadaire (150 €)

Remise en état d'un poteau (132 €)

## **Point 5**

### **Création d'un poste de fonctionnaire dans le groupe de traitement A2, sous-groupe administratif ;**

A l'unanimité des voix les conseillers ont créé un poste de fonctionnaire dans le groupe de traitement A2, sous-groupe administratif ;

## **Point 6**

### **Propriétés immobilières :**

#### **a) Approbation d'actes ;**

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé un acte de vente entre la commune de Hesperange et le « Fonds de gestion des édifices religieux et autres biens relevant du culte catholique », (Kierchefong) et la commune de Hesperange (partie acquéreuse) portant sur la vente de deux jardins à Hesperange d'une surface de 6,50 ares resp. de 2,85 ares. Les jardins sont adjacents à l'immeuble destiné à la structure de logement spécialisée pour jeunes adultes « Betreit Wunnen fir jonk Leit – Hesper » et sont acquis dans le but d'utilité publique pour servir de jardin pour ladite structure.

#### **b) Approbation de contrats de bail ;**

Avec 8 voix pour et 7 abstentions (Feyder, Lamberty, Pleimling, Goerens, Keller, Tex, Velazquez) les conseillers ont approuvé un contrat de bail portant sur la location à la commune de Hesperange d'un hangar agricole situé sur la commune de F-57480 Launstroff, France destiné au stockage de matériel ;

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé un avenant à un contrat de bail portant sur la modification du loyer et le renouvellement du contrat pour un logement à Alzingen, 12a, rue de l'Eglise ;

#### **c) Approbation de contrats de mise à disposition et d'utilisation d'un logement ;**

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé un avenant à un contrat de mise à disposition portant sur la modification de l'indemnité d'occupation et le renouvellement du contrat pour un logement à Itzig, 2, rue de l'Orphelinat ;

## **Point 7**

### **Enseignement musical :**

#### **a) Approbation d'un avenant à la convention conclue avec l'UGDA ;**

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé un avenant à la convention conclue entre l'UGDA et l'Administration Communale de Hesperange.

Le coût total des frais des cours de musique de la commune pour l'année 2021/2022 s'élève à 1.641.359,06 € au lieu des 1.534.417,78 € initialement prévus.

Ce montant se compose comme suit:

Pour les cours collectifs:	317.694,93 €
Pour les heures administratives:	74.882,07 €
Pour les cours individuels	1.141.840,78 €

#### **b) Organisation scolaire rectifiée 2021/2022 ;**

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé l'organisation scolaire rectifiée 2021/2022

##### Cours collectifs

Nombre d'élèves dans les cours:	471
Classes:	37

##### Musique d'ensemble

Nombre d'élèves dans les cours:	98
Classes:	12

##### Cours individuels

Nombre d'élèves	403
-----------------	-----

Le coût par heure de cours s'élève pour l'année scolaire 2021/2022 à 5.317,07 €.

## **Point 8**

### **Règlement général de la circulation :**

#### **a) Modifications à durée indéterminée ;**

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé une modification du règlement à durée indéterminée suivante à Alzingen, rue de Syren :

stationnement avec disque

stationnement interdit, excepté personnes handicapées sur le parking à côté de l'école sur 1 emplacement (excepté 2 h, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 08h00 à 18h00)

Parcage avec disque, sauf résidents - parking pour véhicules <= 3,5t - stationnement interdit aux véhicules destinés au transport de choses, excepté certains jours

#### **b) Modifications à durée déterminée ;**

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé des modifications du règlement à durée déterminée pour les rues suivantes :

Hesperange, rte de Thionville

Hesperange, rue Adolphe Reding

Hesperange, Ceinture Um Schlass

Alzingen, rue Pierre Stein

Alzingen, rue de Syren/rue de l'Ecole

## **Point 9**

### **Concessions de cimetière**

A l'unanimité des voix les conseillers ont approuvé les concessions suivantes :

<b>Nom</b>	<b>cimetière</b>	<b>objet</b>
Marc Hollenfelz	Howald	tombe double
Yvon Dondelinger	Hesperange	tombe double
Margret Becker-Ruschel	Fentange	colombaire
Günther Peyer	Howald	tombe simple
Besch p.a. Liliane Zettinger Besch	Hesperange	tombe double
Nadine Hillmann	Fentange	tombe simple

Roger Klein	Howald	colombaire
Daniel Hofstettler	Fentange	colombaire

#### **Point 10**

##### **Désignation d'un délégué au syndicat intercommunal à vocation multiple SIAS**

Les conseillers ont désigné Marc Lies délégué au syndicat intercommunal à vocation multiple SIAS

#### **Point 11**

##### **Désignation d'un délégué aux transports publics ;**

Les conseillers ont désigné Georges Beck délégué aux transports publics.

#### **Point 12**

##### **Associations sans but lucratif – dépôt de statuts**

Les conseillers ont pris connaissance des statuts de l'association Association des Taiwanais de la Grande Région de Luxembourg a.s.b.l. dont le siège se trouve dorénavant à Fentange.